

L'édito

Chères boisséennes et chers boisséens,

Je suis heureux de vous retrouver pour ce deuxième numéro de la boisséenne..

J'espère que vous avez passé un bel été, même si le mois d'août, frais et pluvieux, a causé bien des soucis à nos agriculteurs.

La rentrée des classes, avec ses nouveaux rythmes scolaires, s'est globalement bien passée. Malgré nos réserves quant à l'opportunité de choisir le mercredi matin pour 9^{ème} demi-journée d'école, nous observerons avec attention le ressenti des enfants relatif à ce nouvel emploi du temps.

Afin de leur permettre de profiter pleinement de ces nouvelles activités périscolaires, j'ai décidé d'aménager le terrain derrière l'école. Rendez-vous dans quelques semaines pour découvrir cette nouvelle aire de jeux.

Le Maire, Alain GAGNE

Actualités

✓ CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

Chaque année, le CCAS invite nos anciens à un déjeuner et leur offre un colis de fêtes de fin d'année. Pour cette année, l'équipe du CCAS souhaite innover et proposer un déplacement sur Paris, avec au menu, un tour en bateau-mouche suivi d'un repas dans un restaurant de la Capitale. Un sondage auprès de nos séniors est en cours de réalisation pour connaître leur préférence : Le repas traditionnel ou les lumières de Paris.

✓ Commission travaux :

Début de l'enfouissement des réseaux de la rue de la Grande Mare à Boissy-Mauvoisin .

Un plan de circulation a été défini pour faciliter les travaux. Dans un premier temps, les trottoirs ont été ouverts pour la dépose des fourreaux destinés à accueillir les câbles. Les abonnés seront ensuite raccordés aux réseaux. Ces opérations se feront en deux tronçons et la fin des travaux est prévue pour novembre 2014.



Cela s'est passé à Boissy

✓ La traditionnelle Kermesse de l'école:

Bonne humeur et plaisirs de nos enfants étaient comme chaque année au rendez-vous. Merci aux parents de se mobiliser pour préserver cette tradition, l'équipe enseignante ne souhaitant plus prendre en charge l'organisation de la kermesse.



✓ 14 juillet :

Comme chaque année, vous étiez nombreux à avoir répondu à l'invitation de la Mairie à vous retrouver autour du verre de l'amitié.



✓ Les foulées de Boissy :

Gros succès de notre course annuelle sur 7, 14 et 21 kms au travers des sous-bois.

Pour cette nouvelle édition, pas moins de 130 coureurs sont venus défier la météo. Après un mois de septembre particulièrement sec et chaud, l'atmosphère a été refroidie par un temps pluvieux. Il en fallait plus pour atténuer les ardeurs de nos participants . Bonne humeur et volonté de bien figurer étaient au programme.

Et demain

- Une enquête publique sur la sécurité routière dans la commune va avoir lieu. Rendez-vous à la Salle des fêtes en novembre.
- Le 15 octobre, un boulanger passera près de chez vous, en klaxonnant : Pain frais et viennoiseries sur commandes ...

Connaitre votre commune

Vous avez participé au dernier recensement sur notre commune. Les principales instructions que nous en tirons sont les suivantes :

- Nous sommes 624 boisséens et boisséennes,
- Le pourcentage d'actifs est de 20% (ce qui ne signifie pas que nos séniors le soient réellement, merci à eux),
- Les mineurs représentent moins de 15% des habitants,
- Le taux de chômage touchant la commune est de 8%, inférieur à la moyenne nationale (toute l'équipe municipale souhaite à chacun de trouver au plus vite un emploi correspondant à sa formation).

Conseil municipal

Composition du conseil municipal de Boissy-Mauvoisin :

- ✓ **Le Maire**, M. Alain GAGNE,
- ✓ **1^{er} adjoint**, M. Eric PENON, **2^{ème} adjoint**, Mme Nathalie PEROUELLE, **3^{ème} adjoint**, Mme Martine HARZO,
- ✓ **Conseillers municipaux**, Mme Catherine BURLLOT, M. Franck GAREAU, Jean-Michel HARENT, Mme Mélanie HERRANZ, M. Thierry JEAN, M. Stéphane LEBLANC, M. Michel MÉREAUX, M. Eric NOBLESSE, Mme Christine RIO, Mme Christine SALLOT et Mme Stéphanie SAVARY.

Le prochain Conseil municipal se réunira le
jeudi 6 novembre 2014
À 20h30

en Mairie de Boissy-Mauvoisin

La Boisséenne vous est proposée par la commission communication de la Mairie de Boissy-Mauvoisin, présidée par M. Le Maire, Alain GAGNE.

La commission communication est composée de M. Franck GAREAU, M. Jean-Michel HARENT, M. Michel MÉREAUX, Mme Christine SALLOT, Mme Martine HARZO et du responsable, M. Eric PENON.

Contact : infos-contacts.boissy-mauvoisin@orange.fr

Dernière minute : Un sondage sur la tranquillité dans notre commune sera bientôt réalisé pour étudier la possibilité d'adhérer au programme « Voisins vigilants » recommandé par la gendarmerie de Bréval.

Tarifs des services à Boissy

- ✓ **Salle des fêtes** : Afin de rendre service au plus grand nombre, la location de la salle des fêtes est désormais ouverte à nos voisins de Ménerville. Les tarifs du vendredi soir au dimanche sont : Grande salle 250 € (Boissy) / 350 € (Ménerville); Petite salle 30 €; Caution 600 €. Pour mémoire, il sera demandé 50% à la réservation et une attestation d'assurance de Responsabilité Civile.
- ✓ **Containers** : La Mairie via la CCPL vous propose des containers pour vos déchets ménagers au prix coutant : Bac vert 240 L (36 €); Bac vert 180 L (35 €); Bac vert ou sélectif bleu 120 L (26 €); Cagette verte (7 €).
- ✓ **Concessions de cimetière** : 30 ans 310 €; 50 ans 465 €
- ✓ **Columbarium** : 15 ans 300 €; 30 ans 500 € et 50 ans 700 €

Renseignements et réservation en Mairie.

Bon à savoir

- ✓ **Encombrants** : Le prochain ramassage en porte à porte des encombrants sur la commune de Boissy-Mauvoisin aura lieu le **lundi 20 octobre prochain**. Pour mémoire les objets exclus sont : Pneus, pots de peinture et tous liquides pouvant être toxiques ou inflammables, bonbonnes de gaz et tout ce qui est aérosol, batteries de voiture, gravats, grandes vitres et, d'une manière générale, tous les gabarits qui sont supérieurs à 2m50.
- ✓ **Permanences Mairie** : Les heures de permanences de votre Mairie changent. Après un test mené depuis le 1^{er} août 2014, la Mairie vous accueille désormais **les mardi et vendredi matin de 10h00 à 12h00**. Des permanences auront également lieu les **1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00**. Vous pouvez aussi contacter la Mairie les jours ouvrés à l'adresse courrielle suivante : boissy-mauvoisin@wanadoo.fr

À bientôt pour le
prochain numéro